

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 **Lieu du contrôle:** Rue Grandes Ruelles 41, 4520 Antheit

📄 **Type de contrôle:** Contrôle Périodique (6.5)

📅 **Date du contrôle:**
30/06/2026

📅 **Prochaine visite avant le:**
30/06/2051

👤 **Agent-visiteur:**
Mikael Farrauto

CONCLUSION : CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	Immo Bertrand HUY
Adresse	Avenue des Ardennes, 1/02, 4500 Huy, Belgique
Propriétaire, Exploitant ou Gestionnaire	
Nom	[REDACTED]
Adresse	[REDACTED]
Installateur	
Nom	
TVA	

Identification de l'installation électrique

Adresse	Rue Grandes Ruelles 41, 4520 Antheit
Numéro de Compteur	33889399
Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD)	RESA
Type de Bâtiment	Maison
Code EAN	

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambertmont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de Contrôle	Contrôle Périodique (6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Après le 01/06/2023
Fondations	Avant 81

Description de l'installation électrique et du raccordement

Liaison Compteur-Tableau	EXVB 4X10
Tension de Service	1 x 400 V + N
Protection Générale	50 2P
Nombre de Tableaux	2
Prise de Terre	Piquet de Terre
Résistance de Dispersion	4 Ω
Isolement	22,2 M Ω

Contrôles et essai

Équipement de test: FLK-TI-010 / 5394291

Schémas/Plans	OK
Liaisons Équipotentielle	OK
Test BP du DDR (ΔI_n)	OK
Courant Différentiel Nominal du DDR (ΔI_n)	OK
Contrôle de l'État	OK
Raccordements	OK
Matériel Fixe	OK
Protection Contre les Contacts Directs	OK
Protection Contre les Contacts Indirects	OK
Protection Contre les Surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/Plans	OK
---------------	----

Infractions

Néant

Remarques

- ⚠ Les schémas de l'installation électrique sont présents au moment du contrôle et ont été vérifiés sur place. Ceux-ci doivent être présentés de nouveau lors de la prochaine (ré)inspection.
- ⚠ Ce contrôle ne comprend que les parties visibles de l'installation.
- ⚠ Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.
- ⚠ Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.

Conclusion du contrôle

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension.

Si d'application, Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique.

Si d'application, les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années suivant le contrôle.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'agent Visiteur

Mikael Farrauto



Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Annexes